

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 7 décembre 2020 à 19 h par vidéoconférence.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2020-347 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 7 décembre 2020. Il est 19 h 35.

ADOPTÉ

2020-348 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Aucune question reçue par courriel

CORRESPONDANCES DU MOIS DE NOVEMBRE 2020

- 1 FD.50 Table de concertation des personnes âgées du Haut-Saint-François
Rapport annuel 2019-2020
- 2 FD.20 Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Prix Hommage bénévolat-Québec 2021
- 3 FB.20 Action Saint-François
Remerciements pour donation
- 4 FD.60 CHSLD East Angus et Weedon
Demande de soutien
- 5 FB.20 Éducation physique – Polyvalente Louis-St-Laurent
Remerciements – Prêt de l'aréna
- 6 FB.40 Centre d'information et de référence
Arrivée du service 211

2020-349 CORRESPONDANCES DE NOVEMBRE 2020

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de novembre 2020 soient reçues.

ADOPTÉ

2020-350 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 novembre 2020 ainsi que la séance extraordinaire du 23 novembre 2020 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

ADOPTÉ

2020-351 AUTORISATION APPEL DE PROPOSITIONS – VENTE DES TERRAINS SECTEUR GAULEY

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel de propositions pour la vente des terrains appartenant à la Ville dans le secteur de la rue Gauley.

ADOPTÉ

2020-352 AUTORISATION APPEL DE PROPOSITIONS – VENTE DU TERRAIN DE GOLF

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel de propositions pour la vente du terrain de golf appartenant à la Ville.

ADOPTÉ

2020-353 FERMETURE DES BUREAUX – PÉRIODE DES FÊTES

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus ferme ses bureaux pour la période des Fêtes du 23 décembre 2020 à 11 h au 4 janvier 2021 inclusivement.

ADOPTÉ

2020-354 DATE DES SÉANCES DU CONSEIL 2021

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19 h :

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| * 11 janvier | * 1 ^{er} février |
| * 1 ^{er} mars | * 12 avril |
| * 3 mai | * 7 juin |
| * 5 juillet | * 13 septembre |
| * 4 octobre | * 15 novembre |
| * 6 décembre | |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le secrétaire-trésorier, conformément à la loi. **ADOPTÉ**

2020-355 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de novembre au montant de 445 365.81 \$ (290 206.20 \$ par chèques et 155 159.61 \$ par dépôt direct) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de novembre au montant de 77 980.08 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2020-356 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adopte le Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale et que la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à signer la convention d'aide reliée au programme. **ADOPTÉ**

2020-357 MAUVAISES CRÉANCES

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurants sur la liste des mauvaises créances 2020, préparées par le secrétaire-trésorier et datée du 30 novembre 2020, soient passés aux pertes à titre de créances irrécupérables. **ADOPTÉ**

2020-358 TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville s'engage à être seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville s'engage à informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles. **ADOPTÉ**

2020-359 DÉROGATION MINEURE – 180 MATHIS

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de monsieur Ghislain Brière, qui est à l'effet d'autoriser au coin nord-ouest de la remise une distance de 0,68 mètre au lieu de 1,0 mètre;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

CONSIDÉRANT que suite à l'avis public paru le 20 novembre 2020, aucun commentaire n'a été transmis au secrétaire-trésorier;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par monsieur Ghislain Brière soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

**2020-360 ADJUDICATION DE CONTRAT – RÉPARATION AÉRATEUR
DE SURFACE**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat pour la réparation de l'aérateur de surface de la station d'épuration à Moteurs électriques Gosselin, pour un montant de 6144,26 \$ incluant les taxes, conformément au document daté du 3 novembre 2020.

ADOPTÉ

**2020-361 ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT ET INSTALLATION
AÉROTHERME AU GAZ NATUREL**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat d'achat et d'installation d'un aérotherme au gaz naturel au nouveau garage municipal à l'entreprise Produits IdéalTFC Inc, pour un montant de 6 650 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 18 novembre 2020.

ADOPTÉ

**2020-362 ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES
PROFESSIONNELS – PROLONGEMENT DE LA RUE SAINT-
GÉRARD**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de confection des plans et devis pour le prolongement de la rue Saint-Gérard à la firme St-Georges, structures et civil, pour un montant de 7 500 \$, excluant les taxes, conformément à l'offre de service daté du 27 novembre 2020.

ADOPTÉ

**2020-363 ADJUDICATION DE CONTRAT – ENTRETIEN MÉNAGER
DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX – DANIEL BISSONNETTE**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat d'entretien ménager des bâtiments municipaux de la Ville, à Daniel Bissonnette, pour un montant de 15 000 \$ et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

ADOPTÉ

2020-364 ADJUDICATION DE CONTRAT – MB VERDURE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat à MB Verdure pour l'entretien des terrains de soccer pour l'été 2021, pour un montant de 15 000 \$, conformément au document daté du 20 novembre 2020.

ADOPTÉ

2020-365 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le conseiller Dany Langlois soit nommé maire suppléant afin de siéger au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, jusqu'au 1^{er} mars 2021. **ADOPTÉ**

2020-366 APPUI – GARDERIE FAFOUIN

Il est unanimement résolu

Que la Ville de East Angus appui le projet d'augmentation de 31 places du Centre de la Petite Enfance Fafouin de East Angus et contribue au projet de développement en offrant le lot 4 181 843 d'une superficie de 813 m² pour permettre l'agrandissement de l'installation du 115, rue Lafontaine à East Angus au CPE-BC Univers d'enfants. **ADOPTÉ**

2020-367 ADOPTION RÈGLEMENT 802 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 AFIN DE REMPLACER LA ZONE Ra-6 PAR LA ZONE Rb-27

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement numéro 802 intitulé « Règlement 802 amendant le règlement de zonage numéro 745 afin de remplacer la zone Ra-6 par la zone Rb-27 » soit adopté. **ADOPTÉ**

2020-368 ADOPTION RÈGLEMENT 803 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DE TAXATION 790

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le projet de règlement numéro 803 intitulé « Règlement 803 amendant le règlement de taxation 790 » soit adopté. **ADOPTÉ**

2020-369 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 804 – RÈGLEMENT SUR LE CONTRÔLE ET LA GARDE RESPONSABLE DES ANIMAUX

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois qu'un règlement sur les animaux sera présenté à une prochaine séance. **ADOPTÉ**

2020-370 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 804 – RÈGLEMENT SUR LE CONTRÔLE ET LA GARDE RESPONSABLE DES ANIMAUX

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le projet de règlement numéro 804 intitulé « Règlement 804 – Règlement sur le contrôle et la garde responsable des animaux » soit déposé. **ADOPTÉ**

2020-371 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 805 – VITESSE ZONE SCOLAIRE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Antoni Dumont qu'un règlement pour fixer les vitesses dans les zones scolaires de la Ville de East Angus sera présenté à une prochaine séance. **ADOPTÉ**

2020-372 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 805 – RÈGLEMENT CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE DANS LES ZONES SCOLAIRES

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le projet de règlement numéro 805 intitulé « Règlement 805 – concernant les limites de vitesse dans les zones scolaires » soit déposé. **ADOPTÉ**

2020-373 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 56. **ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

- 2020-355 Approbation des comptes
- 2020-357 Mauvaises créances
- 2020-360 Adjudication de contrat – Réparation aérateur de surface
- 2020-361 Adjudication de contrat – Achat et installation aérotherme au gaz naturel
- 2020-362 Adjudication de contrat – Services professionnels – Prolongement de la rue Saint-Gérard
- 2020-363 Adjudication de contrat – Entretien ménager des bâtiments municipaux – Daniel Bissonnette
- 2020-364 Adjudication de contrat – MB Verdure